ieu et la les per-(*). Bien dévotion , était la dans la l, il vouoar deux Mance et de cette loptèrent ue déjà ni eux, ur Bour-- Vierge. ante-trois r récemre le corpour fin Marie et

narré apoe-Famille, volion à la 34 et suiv.

stitution

de la confrérie de la Sainte-Famille dans tout le Canada, et bien propre en effet à faire une vive impression sur tous les esprits, ce fut la délivrance miraculeuse d'un fervent Montréaliste pris par les Iroquois. Nous la rapporterons ici pour l'édification de nos lecteurs. Une troupe de quarante Iroquois, partie Agnieronnons et partie Onneiochronnons, s'étant approchés des champs où quelques laboureurs travaillaient, fondirent à l'improviste sur eux en poussant de grands cris, selon leur coutume, et, après avoir fait une furieuse décharge, se précipitèrent sur deux de ces travailleurs, qu'ils garrottèrent aussitôt, et qu'ils firent marcher avec eux pour les brûler dans leur pays. — « L'un de ces Français, rap-« porte le P. Jérôme Lallemant, s'était associé « depuis peu avec plusieurs autres familles des « plus dévotes et des plus exemplaires de Mont-« réal, pour se mettre tous ensemble sous la « protection particulière de la sainte famille de « Jésus, Marie, Joseph. Ce bonhomme ne fut « pas plutôt saisi, qu'élevant les mains au ciel, « il fit une prière fervente et pleine de foi, qu'il « adressa à la sainte Vierge, laquelle il conjurait

[«] de ne pas permettre qu'un des enfants de sa de 1662 et de 1662 et et amille fût maltraité (1). » Cette prière ache-p. Hicrosme vée, il se trouva rempli d'une parfaite con-64 et suiv.